

1 Une habitation brûle, un témoin contacte les pompiers depuis une ligne téléphonique fixe en composant le 18 ou le 112.



Allo les pompiers une maison est en train de brûler...

2

Les stationnaires du CTA/CODIS reçoivent les appels, les analysent et déclenchent, via une application développée en interne par le SDIS 70, les secours nécessaires.



18 les pompiers



112 les pompiers

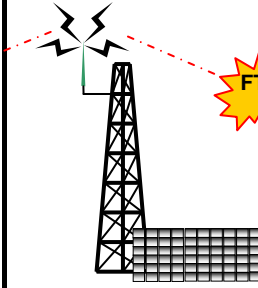
3

L'alerte des personnels des centres part, depuis le CTA/CODIS, par deux vecteurs différents : l'ADSL et la Fréquence de Transmission de l'Alerte (FTA).



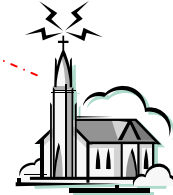
4

L'alerte transmise par FTA arrive sur un des relais d'alerte du SDIS qui la diffuse sur le département.



5

L'Émetteur Récepteur Centre de Secours (ERCS) secondaire du centre concerné (situé dans une église, une mairie ou autre) reçoit cette alerte FTA et déclenche les appels sélectifs des personnels par les Fréquences Analogique d'Alerte (FAA - CCIR) et Numérique d'Alerte (FNA - POCSAG).



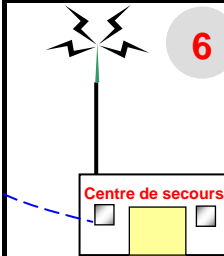
Un accident vient de se produire, un témoin contacte les pompiers depuis un téléphone portable en composant le 112 ou le 18.



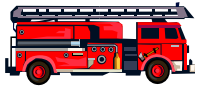
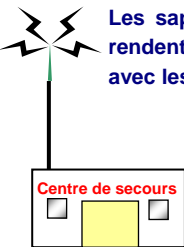
Allo les pompiers un accident vient de se produire...

6

L'ordinateur dédié à l'alerte, situé dans le centre de secours, reçoit l'alerte par ADSL et donne l'ordre à l'ERCS de déclencher les appels sélectifs des personnels par les Fréquences Analogique d'Alerte (FAA - CCIR) et Numérique d'Alerte (FNA - POCSAG). Il commande également l'impression du ticket de départ.



Les sapeurs pompiers alertés par leur BIP se rendent dans leur centre et partent sur les lieux avec les véhicules



7

